

RESF CAMPAGNE JEUNES MAJEURS

Exemple de Motion à mettre au vote en CA des Lycées

Il s'agit de sensibiliser tous les élus au CA, les Chefs d'établissement et les personnels, les professeurs au problème des Jeunes Majeurs sans papiers devenus expulsables au lendemain de leurs 18 ans.

Les représentants des enseignants au CA, associés aux représentants de la Région dont certains (très très peu encore, et certains autres ayant montré un très vague intérêt) ont reçu des membres de RESF VAR, doivent faire mettre cette question à l'Ordre du Jour du Conseil d'Administration.

En amont, il peut être nécessaire de rencontrer les élus locaux, éventuellement dans leur permanence en ville, pour faire que l'enjeu sorte du cadre scolaire et leur suggérer de faire voter aussi un vœu par le Conseil Régional

Motion :

Notre intervention a pour but de soumettre au vote du CA un vœu visant à la protection d'élèves sans papiers, et demander leur régularisation.

Avec la loi CESEDA l'État refuse le droit au séjour aux jeunes majeurs s'ils sont arrivés en France après l'âge de 13, voire 10 ans, ou s'ils n'ont pas en France une mère ou un père ayant un titre de séjour.

Ces jeunes, scolarisés en France depuis des années, se retrouvent sans papiers à 18 ans. Ils sont alors condamnés à vivre en secret, sans projet, sans autre avenir qu'être expulsés loin de leur famille, de leurs amis, vers des pays où ils n'ont souvent plus aucune attache.

Nous appelons à refuser l'expulsion d'élèves en situation irrégulière. Nous demandons à l'ensemble de la communauté éducative ainsi qu'aux élèves du Lycée N... d'exprimer leur solidarité envers les jeunes sans papiers qui sont poursuivis, arrêtés, mis en centre de rétention, menacés d'expulsion. Nous pourrions être amenés à créer un collectif au sein du lycée et nous parrainerons ces jeunes pour les aider à régulariser leur situation.